



Le 30 avril 2024

M^e Adina Georgescu
Ligne directe : 514.871.5494
acgeorgescu@millerthomson.com

PAR SDE ET COURRIEL

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
500, boulevard René-Levesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100, Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

OBJET : 11^{ème} Demande amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et demandes de modification des tarifs de Gazifère Inc. à compter du 1^{er} janvier 2023 et du 1^{er} janvier 2024 (« **Demande** »)
Dossier de la Régie : R-4194-2022 (Phase 4)
Notre dossier : 111216.0129

Chère consœur,

Dans le cadre de l'audience de la Phase 3 du dossier R-4194-2022, la Régie a suspendu l'examen de la demande de Gazifère pour l'approbation d'une nouvelle entente d'approvisionnement en GSR pour l'année 2024 afin de permettre à Gazifère de poursuivre ses échanges avec le Ministère relativement à la reconnaissance du gaz naturel injecté à Dawn comme du GSR aux fins de l'application du SPEDE. La Régie a demandé à Gazifère de lui revenir à ce sujet d'ici le 30 avril 2024.

Selon la compréhension de Gazifère, l'obtention de la confirmation demandée par la Régie dans sa correspondance [A-0086](#) est essentielle pour la poursuite du traitement de la demande relative à l'approbation des caractéristiques contractuelles d'une nouvelle entente d'approvisionnement en GSR pour l'année 2024. Comme Gazifère n'a pas obtenue cette confirmation, elle retire sa demande.

Toutefois, Gazifère suit avec intérêt le déroulement du processus de modification du SPEDE, dans la perspective où les changements à venir permettraient de rendre admissible au SPEDE le GSR qu'elle souhaitait acquérir.

Dans ce contexte, Gazifère lancera sous peu un appel d'intérêt (Request for Information ou « RFI ») dans l'objectif de sécuriser les approvisionnements de GSR sur une plus longue période. Selon le résultat de l'appel d'intérêt et des conclusions en lien avec le processus de modification du SPEDE, Gazifère veillera à déposer, au moment opportun, les contrats qu'elle jugera les plus intéressants pour sa clientèle.

Compte tenu du retrait de sa demande d'approvisionnement en GSR, Gazifère soumet dans le cadre de la Demande ci-jointe une mise à jour du Tarif GSR pour l'année 2024, sous pli confidentiel, à la pièce GI-68, Document 2 (révisée). Malgré les efforts de Gazifère pour sécuriser son approvisionnement à long terme afin de conserver une stabilité dans le prix du GSR, pour l'année 2024, le distributeur doit malheureusement déroger de ces objectifs.

De plus, Gazifère dépose en Phase 4 des demandes relatives à l'entente biénergie qu'elle a conclue avec Hydro-Québec. À cet effet, Gazifère dépose la Demande mentionnée en titre ainsi que les pièces GI-87, documents 1 et 1.1 relatives à la phase 4 ainsi qu'une liste de pièces révisée.

Veillez agréer, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

MILLER THOMSON senci

(s) Adina Georgescu

Adina Georgescu

ACG/

c.c. (par courriel seulement)

Me Geneviève Paquet (GRAME)
Me Pierre-Olivier Charlebois (FCEI)
Me Steve Cadrin (ACEF de l'Outaouais)
Me Dominique Neuman (RTIÉE)

